

Déclaration de la Ligue ITEKA

Négociations sur le cessez-le-feu au Burundi :

Une impasse et un statu quo qui assassinent

L'accord du 28 août 2000 : un pas en avant encourageant

Du 28 août 2000 au 20 septembre 2000, l'« accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi » a recueilli la signature des 19 parties engagées dans les pourparlers de paix entamés en juin 1998. Après bientôt sept ans de guerre, cet événement marque un pas en avant vers la fin de la guerre et l'engagement du Burundi dans un processus stable et dynamique de développement et de démocratisation. Certes, plusieurs réserves ont officiellement accompagné, de part et d'autre, la signature de ce document. Toutefois, la Ligue ITEKA a noté avec satisfaction que depuis juillet dernier, les sessions d'Arusha ont fait apparaître une certaine volonté des parties négociantes à résoudre rapidement les différends politiques persistants.

La Ligue ITEKA encourage ces parties à confirmer cette volonté et à faire honneur au Burundi et aux Burundais en levant toutes seules, au plus vite, les derniers obstacles à la conclusion d'un accord de paix global et définitif.

Une guerre qui pérennise le droit absolu et imprescriptible des belligérants sur la vie et la mort de milliers de Burundais

De l'accord d'Arusha, des millions de Burundais attendent avant tout et à court terme une amélioration palpable des conditions de leur sécurité. Or, depuis la signature de l'accord, loin de s'améliorer, celles-ci se sont fortement dégradées. Depuis le 28 août 2000, la recrudescence des attaques rebelles et des répliques ou représailles militaires ont occasionné en mairie de Bujumbura, dans les seules zones de Kinama, Cibitoke, Kamenge et Gihosha, la mort brutale d'au moins 60 personnes. Le retentissement médiatique habituel des violences qui frappent la capitale a éclipsé celles dont plusieurs autres localités à l'intérieur du pays - Cankuzo, Kigamba, Rutana, Mahwa, Gishubi, Kayongozi, Butezi, etc. ont été récemment le théâtre et, dans certains cas, le sont encore.

La Ligue ITEKA condamne fermement cette violence et estime qu'à ce stade d'avancement des pourparlers de paix, rien ne peut expliquer quelle perdure. Bien que très sensible aux problèmes des populations regroupées et des prisonniers politiques, la Ligue ITEKA trouve insensé que le règlement de ces questions soit posé par certains groupes armés comme condition préalable à l'arrêt des hostilités. *La poursuite de la guerre expose un nombre incalculable de Burundais à*

des violations de droit plus graves. Par ailleurs, elle provoque d'autres déplacements massifs de population, comme c'est aujourd'hui le cas à Cankuzo où, selon des sources humanitaires, plus de 1000 ménages ont quitté leur domicile et, dans plusieurs cas, se sont réfugiés en Tanzanie. Enfin, elle offre un alibi à la poursuite d'une répression qui jette tous les jours des coupables sans doute mais aussi de nombreux innocents dans les multiples prisons, maisons d'arrêt et cachots du Burundi.

D'où l'appel de la Ligue ITEKA aux commandants des diverses factions de la rébellion armée en action sur le terrain afin qu'ils démontrent par des actes concrets leur volonté d'œuvrer à l'avènement rapide d'une paix juste et durable et décrètent sans délai un cessez-le-feu. En même temps, la Ligue ITEKA appelle les commandants des forces armées régulières à tenir celles-ci à l'écart de toute initiative ou action qui servirait de motif à la poursuite ou la reprise de la guerre.

La Ligue ITEKA lance également un appel pressant aux gouvernements des Etats de la sous-région des Grands Lacs et à ceux capables d'infléchir les groupes rebelles concernés afin qu'ils usent de toute leur autorité et de toute leur influence pour obtenir dans les plus brefs délais l'arrêt des hostilités, conformément aux engagements pris par certains chefs d'Etat aux rencontres d'Arusha du 28 août 2000 et de Nairobi du 20 septembre 2000.

La société civile burundaise doit pleinement assumer son rôle dans le processus de paix

Dans la stabilisation et la dynamisation du processus de paix, la société civile burundaise doit pleinement s'investir dans son rôle de promotion d'une citoyenneté active, d'animation des communautés de base et de l'opinion pour contribuer à l'émergence de Burundais débarrassés de leurs illères ethniques, de leur isolationnisme et de leur esprit de clocher.

Actuellement, le Burundi est engagé dans un tournant politique majeur qui devrait déboucher par une entente définitive des protagonistes politiques sur les principes, règles et mécanismes qui régiront l'organisation et le fonctionnement des institutions ainsi que la vie démocratique au Burundi.

La Ligue ITEKA lance aussi un appel à la société civile burundaise afin qu'elle fasse davantage acte de présence sur la scène politique et œuvre par des initiatives et des projets concrets :

à obtenir un cessez-le-feu, sans conditions et dans les plus brefs délais au Burundi ;

à organiser et animer l'expression supra-ethnique de l'opinion publique et des communautés à la base, en particulier sur l'accord d'Arusha et ses perspectives de mise en oeuvre ;

à promouvoir au sein du public burundais sa vision alternative des dynamiques nouvelles à imprimer au processus de paix, de développement et de démocratisation du Burundi ;

à contraindre le(s) Gouvernement(s) burundais et les partis politiques à s'inscrire dans des modes de gouvernement et d'opposition pacifiques et démocratiques, à mettre en place des lois et des règles d'application destinés à marginaliser les risques futurs de clientélisme démagogique, de sectarisation de la vie politique, notamment par l'ethnisme et le régionalisme.

Fait à Bujumbura, le 11 octobre 2000

Pie NTAKARUTIMANA

Président